



Financé par
l'Union européenne

ZPS « Massif vosgien » ZSC « Massif forestier de Longegoutte » ZSC « Massif de Saint Maurice et Bussang »

Réunion de concertation locale – secteur sud

Compte-rendu de la réunion
du 22 octobre 2025
Centre socio-culturel – salle Parrier
Rupt-sur-Moselle – 18h

Sous la présidence de M. RIGOLLET, maire de Saint-Maurice-sur-Moselle et président du comité de pilotage (COPIL) du site ZSC « Massif de Saint Maurice et Bussang » et M. TRAMZAL, maire de Rupt-sur-Moselle et président du comité de pilotage (COPIL) du site ZSC « Massif forestier de Longegoutte ».

Étaient présents et excusés :
Voir les feuilles d'émarginement ci-jointes.

M. TRAMZAL ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et remercie M. RIGOLLET d'être présent à ses côtés pour co-animer cette réunion de concertation locale sur Natura 2000, ainsi que le Parc pour l'organisation de celle-ci. M. TRAMZAL rappelle qu'il est impliqué depuis peu dans la politique Natura 2000 et qu'il a peu de connaissances sur le fonctionnement, sur ce qu'il est possible de faire et de ne pas faire, d'où cette première réunion au format un peu particulier, qui est surtout à but informatif, afin que tout le monde ait le même niveau d'information, pour pouvoir travailler plus efficacement par la suite. De plus, cette réunion a lieu suite au dernier COPIL de la ZPS « Massif Vosgien » et des ZSC superposées, ayant eu lieu le 19 novembre 2024, et où il a été acté un découpage du grand site de la ZPS (plus de 26 000 ha) en 3 grands secteurs pour réaliser des réunions de concertation locale :

- Secteur nord autour de Saint-Dié-des-Vosges,
- Secteur sud avec les vallées de la Moselle et de la Moselotte,
- Secteur centre autour de Gérardmer et La Bresse.

Les objectifs de ces réunions sont de dynamiser la concertation, améliorer l'appropriation de la politique Natura 2000 par les acteurs locaux et identifier le Parc, ainsi que les chargés de mission, en cas de questions ou de projets dans le périmètre du site Natura 2000.

M. RIGOLLET remercie à son tour les participants pour leur présence et le Parc pour l'organisation de cette réunion. Il rajoute qu'en plus de ces réunions de concertation, le Parc travaille sur l'amélioration de la communication sur Natura 2000 : la veille il y a eu la rencontre des Présidents de COPIL des sites Natura 2000 animés par le Parc et un travail de concertation a été mené sur le développement, pour l'année prochaine, de 3 outils :

- La capsule vidéo (il s'agit d'une vidéo de 2 à 3 minutes) pour les réseaux sociaux et en introduction de réunion ;
- Un événement grand public qui permet de parler de Natura 2000
- Un kit de médiation pour les élus présidents de COPIL afin qu'ils aient les éléments de langage, qu'ils comprennent le fonctionnement de Natura et enfin qu'ils aient les informations des enjeux liés à leur site respectif.

M. RIGOLLET présente l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1- Introduction
- 2- Présentation des espèces, habitats et enjeux du site
- 3- Présentation synthétique de la politique Natura 2000
- 4- En dernière partie, des ateliers coopératifs pour échanger sur Natura 2000

Enfin, pour terminer ce mot d'accueil, M. RIGOLLET souhaite un tour de table, puis que chaque personne vienne indiquer son niveau de connaissance de Natura 2000 à l'aide d'une croix sur la feuille. A la fin de la réunion, il vous sera demandé la même consigne pour apprécier l'évolution des connaissances et pouvoir s'améliorer pour la suite (voir en annexe le scan de la feuille).

Voici le niveau de connaissances au début de la réunion des participants :

- Très à l'aise : 8 personnes ;
- A l'aise : 5 personnes ;
- Neutre : 9 personnes ;
- Pas vraiment à l'aise : 8 personnes ;
- Pas du tout à l'aise : 1 personne.

1/ Introduction

M. GILLERON prend la parole pour rappeler le contexte de la ZPS « Massif Vosgien », puis un zoom est fait sur le secteur sud, comprenant les vallées de la Moselle et de la Moselotte.

2/ Présentation des espèces, habitats et enjeux du site

M. DIEHL prend à son tour la parole pour présenter succinctement les 9 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire pour l'Union Européenne, ayant justifié la création de la ZPS « Massif Vosgien ».

M. GILLERON présente par la suite les habitats à conserver, voire restaurer, qui sont les milieux de vie des oiseaux d'intérêt communautaire. Les espèces et les habitats présents, associés aux activités économiques, sociales et culturelles présentes dans le site Natura 2000 « Massif Vosgien » ont permis la définition de 3 enjeux.

Pour terminer cette partie, M. GILLERON sollicite une nouvelle fois les participants en demandant un mot positif et un mot négatif concernant leur vision de Natura 2000.

3/ Présentation synthétique de la politique Natura 2000

M. GILLERON poursuit en rappelant l'historique de la mise en place de Natura 2000 à l'échelle de l'Union européenne, de la France et à l'échelle du Parc. Puis vient la présentation du fonctionnement de Natura 2000 à travers 4 points clés :

- Concertation
- Implication volontaire
- Contractualisation
- Prévention

Ensuite, un bilan des actions réalisées grâce à Natura 2000 sur le secteur des vallées de la Moselle et de la Moselotte est présenté depuis la validation du Document d'Objectifs en 2011.

M. DIEHL présente la synthèse des mots positifs et négatifs (voir en annexe le scan de la feuille), en commençant par les négatifs : le 2^e mot négatif le plus écrit est « contrainte », est-ce que, suite aux explications faites à l'instant sur le fonctionnement de Natura 2000, cela a évolué pour les personnes qui ont écrit ce mot ?

M. AID répond que localement, dès qu'on parle de Natura 2000, cela est vu comme une contrainte.

M. THOUVENOT ajoute que comme cela a été présenté, c'est convaincre plutôt que contraindre.

M. PEDUZZI intervient sur l'importance de rappeler qu'au moment de la mise en place de Natura 2000, on est venu nous voir pour nous dire que ce qui est ordinaire pour nous, est extraordinaire pour Natura 2000 et qu'il fallait changer nos pratiques et nos habitudes. Pourtant, ces mêmes pratiques réalisées pendant des années ont permis la mise en place de Natura 2000. Et là, du jour au lendemain, on nous a dit qu'il fallait changer. Imaginer un lieu qui vous est cher et qu'on vous demande de ne plus y aller, ce n'est pas possible.

M. DIEHL a l'impression qu'on arrive après la bataille, après les erreurs du passé qui ont été faites et que c'est compliqué encore aujourd'hui avec Natura 2000 à cause de ça. Ensuite, le mot le plus écrit dans les contraintes est « complexité » et le 3^e est « abstrait ». Est-ce que vous pouvez nous en dire plus ?

M. TRAMZAL rappelle ce qu'il a dit en introduction de cette réunion : il est important de ne pas aller vers quelque chose de technique, qui va vite devenir inaccessible pour les non-initiés. Et l'inconvénient de Natura 2000, c'est que cela peut vite devenir technique. Il est important de comprendre facilement, ne pas faire des pages et des pages d'écriture, qui de toute façon, ne seront pas lues. D'où l'intérêt d'avoir un poste comme celui de Lola Veillon, qui n'est pas du domaine et qui peut réaliser de la communication tout public.

M. RIGOLLET ajoute qu'il y a eu un manque de partage du Document d'Objectifs, il pense que personne ici n'a jamais lu ces documents car ils sont trop techniques et donc trop volumineux. Mais il lui semble que la Région Grand Est travaille sur l'actualisation ?

Mme ACKERMANN répond que suite à la prise de compétence de Natura 2000 par la Région en 2023, nous travaillons sur la révision des Documents d'Objectifs à l'échelle des 228 sites Natura 2000 et ils sont pour la majorité vieillissants et très techniques. De plus, il y a un manque de suivi sur les indicateurs de réalisation des actions.

Mme DAVAL demande s'il y a un document d'objectifs de 800 pages pour chaque site Natura 2000 ?

Mme ACKERMANN répond que c'est variable en fonction de la taille du site et des moyens alloués, il y a un site Natura 2000 pour lequel le Document d'Objectifs est un rapport de stage et à l'inverse, il y a un autre site qui a un Document d'Objectifs de plus de 1 000 pages.

Mme JUNG : il est important de rappeler que l'outil Natura 2000 est jeune comparé à d'autres dispositifs, comme les Parcs naturels régionaux. Quand c'est arrivé, les communes ont eu 2 mois pour se positionner sur les périmètres Natura, c'est donc très mal parti au départ. Cela demande du temps, de la pédagogie, de la sensibilisation : cela a été fait, on le fait encore aujourd'hui et on le fera encore demain, car les élus changent.

M. DIEHL conclue la synthèse avec les mots positifs, les mots les plus cités sont préservation et protection, vient ensuite volontariat, réserve, richesse et biodiversité.

4/ Ateliers coopératifs

M. GILLERON invite les participants à se répartir en 3 ateliers en fonction de l'icône présente sur l'étiquette de leur nom et à échanger pendant 20 minutes sur le sujet suivant :

Comment voyez-vous le site Natura 2000 ZPS « Massif Vosgien » demain ? Imaginer deux scénarios d'avenir pour le site Natura 2000 : le pire et le meilleur.

M. GILLERON précise que les réflexions et les échanges doivent se faire sans contrainte, sans faire de parallèle avec le fonctionnement réel de Natura, car l'objectif est plutôt de voir si des thématiques vont ressortir plus que d'autres et donc, donneront éventuellement les sujets de futures réunions de travail.

La synthèse des 3 ateliers pour le scénario du pire pour Natura 2000 (voir les annexes pour les bilans complets des ateliers) :

Pressions environnementales et climatiques

- **Changement climatique** : impacts multiples sur les ressources en eau, l'adaptation des essences forestières (dépérissement lié aux conditions climatiques et/ou à des ravageurs), l'arrivée de nouvelles espèces invasives, l'augmentation des risques d'incendie, et des précipitations intenses.
- **Fragilisation des milieux** : les écosystèmes sont déjà affaiblis par le climat (sécheresses, pluies diluviales), et les activités économiques (techniques, pratiques) risquent d'aggraver ces pressions.

Pressions socio-économiques et démographiques

- **Baisse des financements** : réduction ou arrêt des subventions, difficulté à maintenir les actions.
- **Évolution démographique** : déclin de la population locale, augmentation des résidences secondaires, baisse de l'engagement bénévole (ex. Club Vosgien).
- **Sur-fréquentation/Pic de fréquentation** : afflux de visiteurs à certaines périodes et sur certains sites, avec des pratiques parfois non adaptées.
- **Activités humaines en mutation** : développement de nouvelles pratiques (drones, parapente, etc.), nécessitant une régulation (balisage, signalétique).

Réglementation et gouvernance

- **Complexité administrative** : superposition des réglementations, « millefeuille » difficile à gérer.
- **Protection vs. exclusion** : risque de « mise sous cloche » (interdictions totales, extension des zones de quiétude), pouvant mener à une perte d'adhésion locale et à des tensions.
- **Inégalités** : différence de traitement entre organisateurs d'événements encadrés et pratiques quotidiennes des habitants.
- **Manque de concertation** : faible participation active, liens insuffisants entre territoires, sentiment d'impuissance face aux nouvelles technologies.

Acceptabilité sociale et conflits d'usage

- **Perte d'adhésion locale** : risque de rejet des mesures de protection, augmentation des avis négatifs, retour des infractions (feux, dégradations).
- **Nuisances** : bruits, perturbations pour la faune et les populations locales.
- **Propriétés privées** : enjeux de gestion et d'accès sur des terrains privés.

Questions stratégiques et opérationnelles

- **Objectifs partagés** ? : nécessité de s'assurer que tous les acteurs adhèrent aux mêmes finalités.
- **Urgence d'agir** : comment rattraper le retard sans imposer des contraintes trop lourdes ?
- **Adaptation et innovation** : besoin d'aides scientifiques, de codes communs, de solutions pour éviter la déconnexion entre acteurs et la perte de savoir-faire locaux.

Risques et paradoxes

- **Effet contre-productif** : trop de restrictions peuvent entraîner une exclusion des humains, une perte de lien avec le territoire, et un sentiment d'injustice.
- **Attractivité vs. Préservation** : comment concilier l'attractivité touristique et la protection des milieux ?

La synthèse des 3 ateliers pour le scénario du meilleur pour Natura 2000 :

Vision positive et opportunités

- **Adaptation réussie** : Les espèces s'adaptent au changement climatique, certaines essences et nouvelles espèces Natura 2000 se portent bien, montrant une résilience possible.
- **Financements et engagement** : Poursuite, voire augmentation des financements, élargissement des réseaux (ex. îlots de sénescence), signature de contrats/chartes, ce qui permet de soutenir des actions concrètes.

Appropriation et sensibilisation

- **Connaissance et action** : Une connaissance partagée par tous permet une appropriation collective et favorise l'action.

- **Sensibilisation et évolution des consciences** : Améliorer la sensibilisation à Natura 2000, faire évoluer les mentalités (élus, citoyens), montrer l'importance des humains dans la préservation.
- **Historique et apprentissage** : Tirer les leçons du passé (ce qui a marché ou non), adapter les actions aux nouveaux usages et à la nouvelle population.

Régulation et encadrement

- **Encadrement plutôt qu'interdiction** : Le « tout interdit » n'est pas viable ; privilégier un encadrement intelligent, basé sur le bon sens et le civisme.
- **Respect et organisation** : Plus de respect grâce à une évolution des consciences, organisation des circuits pour canaliser les flux (tourisme durable, économie locale).

Équilibre entre protection et usages

- **Protection et besoins humains** : Trouver un équilibre entre la protection des espèces/habitats et les besoins humains (ex. production forestière), en laissant une place à l'innovation et à l'expérimentation sans jugement.
- **Tourisme durable** : Canaliser le tourisme pour maintenir une économie locale, tout en préservant les milieux.

Dynamique collective et projet de société

- **Acceptation et projet commun** : Faire de la préservation un projet de société, accepté par la population, en impliquant tous les acteurs (citoyens, élus, gestionnaires).
- **Main dans la main** : Travailler ensemble pour concilier protection et activités humaines, en valorisant les réussites et en adaptant les actions.

Messieurs RIGOLLET et TRAMZAL remercient les participants pour les échanges et les invitent à de nouveau compléter la feuille sur le niveau de connaissances pour apprécier l'évolution. De même, ils invitent les participants à laisser des commentaires sur les points forts de cette réunion et les pistes d'amélioration pour les prochaines réunions, dans une démarche d'adaptation et de test. Ils donnent rendez-vous pour l'année prochaine sur le terrain, afin d'aller voir concrètement les actions réalisées grâce à Natura 2000.

Une personne pose la question de la pertinence de faire cette réunion maintenant alors que les élections municipales vont avoir lieu en 2026 ?

M. GILLERON rappelle que c'est un engagement du Parc, pris lors du dernier COPIL en 2024, de commencer à organiser les réunions de concertation locale dès 2025. Pour l'année prochaine, le Parc sera vigilant sur le renouvellement des conseils municipaux du secteur des deux vallées de la Moselle et de la Moselotte, pour prendre contact avec les nouveaux élus et proposer un temps d'informations et d'échanges avec chaque conseil, ou de manière collégiale. M. GILLERON précise aussi que le prochain rendez-vous sur le terrain se fera après la période de quiétude qui court jusqu'au 1^{er} juillet. Ainsi, ce rendez-vous sera certainement en septembre 2026 pour avoir la disponibilité du plus grand nombre et garantir une météo favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, Messieurs RIGOLLET et TRAMZAL remercient une nouvelle fois les participants et les invitent à partager un verre de l'amitié.

Ci-après les chiffres sur l'évolution de la connaissance liée à Natura 2000 :

	Avant	Après	Evolution
Très à l'aise	8	14	+6
A l'aise	5	5	=
Neutre	9	7	-2
Pas vraiment à l'aise	8	1	-7
Pas du tout à l'aise	1	0	-1

La synthèse des points forts de cette réunion :

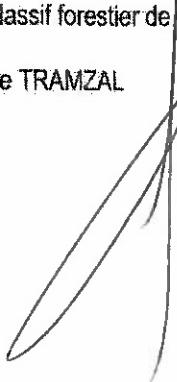
Elle a permis des échanges variés et de qualité, offrant à chacun la possibilité d'être écouté et de s'exprimer. La participation active des acteurs locaux a contribué à la richesse des discussions, tout en rendant la rencontre très pédagogique. Une belle découverte pour les participants, saluée par des retours très positifs sur la qualité des échanges.

Enfin, la synthèse des pistes d'amélioration qui se concentrent sur les aspects organisationnels et pédagogiques :

- Anticiper les aspects logistiques : prévoir un ou plusieurs micros pour garantir une bonne audibilité, surtout si l'espace est grand ou si le public est nombreux.
- Équilibrer théorie et pratique : organiser l'événement sur une journée complète, en alternant une partie théorique (apports, présentations) et une partie pratique (visite de terrain, démonstrations).
- Approfondir les contenus : donner plus de détails sur les travaux réalisés, afin de faciliter la compréhension et l'appropriation par les participants.
- Gérer le temps : éviter les débordements en planifiant des plages horaires plus réalistes.

Le Président du Comité de pilotage
ZSC « Massif forestier de Longegoutte »

Stéphane TRAMZAL



Le Président du Comité de pilotage
ZSC « Massif de Saint Maurice et Bussang »

Thierry RIGOLLET

